

Mettre en place des liens

Cadre stratégique pour la petite enfance
en Nouvelle-Écosse

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2018

Mettre en place des liens – Cadre stratégique pour la petite enfance en Nouvelle-Écosse

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Avril 2018

ISBN: 978-1-55457-845-0

Message du ministre

La petite enfance, c'est-à-dire la période allant de la naissance au début de la scolarité obligatoire, est une période cruciale pour le développement de l'enfant. Ce que vit l'enfant à ce stade – qu'il s'agisse d'expériences positives ou négatives – est susceptible d'avoir des répercussions importantes pour son développement et son bien-être à long terme.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse tient à permettre aux enfants de la province de prendre le meilleur départ possible dans la vie. C'est pour cela que nous sommes entrés en contact avec les familles, les éducatrices de la petite enfance, les spécialistes professionnels du secteur des soins de santé, les organismes communautaires, différents partenaires et de nombreuses autres parties intéressées, afin que nous parvenions, tous ensemble, à améliorer l'apprentissage de tous les individus à la petite enfance.

Notre plan d'action en matière d'éducation a donc pour objectif d'élargir des structures de soutien offertes aux enfants d'âge scolaire et nous sommes en train d'améliorer l'accès aux services d'intervention préventive. Notre plan pour la garde d'enfants comprend des mesures visant à garantir l'offre d'un système de garde d'enfants avec des services de qualité, proposés à un tarif abordable, et avec des éducatrices qui sont mieux rémunérées et dont le travail est reconnu à sa juste valeur.

Notre engagement envers les jeunes enfants nous a également conduits à instaurer le Partenariat provincial pour la petite enfance (PPPE) de la Nouvelle-Écosse, qui est un réseau centré sur l'enfant rassemblant diverses personnes des différentes régions de la province, lesquelles ont toutes du savoir-faire et de l'expérience dans l'éducation de la petite enfance et dans le soutien apporté dans ce domaine.

Nous savons que les programmes et les services centrés sur l'enfant et la famille sont susceptibles, en particulier au cours des six premières années de la vie de l'enfant, d'avoir un effet considérable sur la santé, le bien-être et la réussite de l'enfant dans son apprentissage. Le PPPE s'appuiera sur le savoir-faire et les connaissances que nous possédons collectivement pour proposer un cadre stratégique qui garantira que les enfants auront, de la naissance jusqu'au début de la scolarité, toutes les occasions possibles de connaître la réussite.

Je suis ravi de voir ce cadre stratégique prendre une forme vivante, sous la direction de ces partenaires exceptionnels, et de voir la collaboration avec des défenseurs dévoués des droits de l'enfant et des prestataires de services partout dans la province déboucher sur l'offre du meilleur système possible pour l'apprentissage de nos Néoécossais les plus jeunes.



Zach Churchill

Ministre de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance

Introduction

Au moment d'entamer leur scolarité, les enfants ont un parcours clairement tracé pour leur apprentissage.

Réfléchissez-y pendant quelques minutes. Nous sommes, dès l'âge de cinq ans, capables de faire des prédictions concernant ceux des jeunes enfants qui vont probablement rencontrer des difficultés dans leur scolarité¹. Pour plus du quart des élèves de maternelle de la Nouvelle-Écosse, il est probable qu'ils auront plus de difficultés à l'école que leurs camarades².

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un outil de recherche à l'échelle de la population qui est utilisé en Nouvelle-Écosse pour mesurer le niveau de développement des enfants à leur arrivée à l'école. On mesure le développement des enfants dans cinq domaines clés : la santé physique et le bien-être; la compétence sociale; la maturité affective; le développement linguistique et cognitif; et les compétences en communication et connaissances d'ordre général. Les résultats de l'IMDPE suscitent des discussions et facilitent le travail en collaboration entre les partenaires communautaires, le gouvernement, les écoles et les familles en vue de dresser un plan pour améliorer l'avenir des enfants.

La période de la petite enfance est une période intense d'apprentissage et de développement, lors de laquelle le cerveau se développe et évolue très rapidement. Lors de la première année de la vie de l'individu, l'architecture du cerveau prend forme à une cadence remarquable : il y a environ 700 nouvelles connexions neuronales qui s'établissent *par seconde*. Les scientifiques savent désormais que ce processus n'est pas prédéterminé par la génétique, mais est en fait considérablement influencé par le vécu des jeunes enfants auprès des gens et dans le monde qui les entoure³.

Nous savons que, plus l'environnement à la petite enfance est stimulant et enrichissant, plus l'enfant pourra se développer dans ces domaines. Dans le même temps, si l'enfant vit des choses négatives à la petite enfance, cela risque de le rendre vulnérable vis-à-vis des problèmes de comportement et des problèmes affectifs tout au long de sa vie⁴. Dans certains cas, l'individu risque d'avoir des problèmes de santé mentale et physique à long terme et de devoir fréquenter davantage les services de soutien⁵.

En Nouvelle-Écosse, 25 p. 100 des enfants sont vulnérables dans au moins l'un des cinq domaines clés à leur arrivée en maternelle⁶.

1 M. N. McCain, J. F. Mustard et K. McCuaig, *Early Years Study 3: Making Decisions, Taking Action*, Toronto, Fondation de la famille de Margaret et Wallace McCain, 2011.

2 Offord Centre for Child Studies (Université McMaster), *The Nova Scotia Early Development Instrument (EDI) Report 2013-2015*, 2016. Sur Internet : ednet.ns.ca/earlyyears/documents/EDI-report-2013-15.pdf

3 Centre on the Developing Child at Harvard University, *In Brief: The Science of Early Childhood Development*, Cambridge, MA, Centre on the Developing Child at Harvard University, 2009. Sur Internet : developingchild.harvard.edu/

4 Centre on the Developing Child at Harvard University, *In Brief: The Science of Early Childhood Development*, Cambridge, MA, Centre on the Developing Child at Harvard University, 2009. Sur Internet : developingchild.harvard.edu/

5 E. Melhuish et al., *A Review of Research on the Effects of Early Childhood Education and Care (ECEC) on Child Development*, Oxford, University of Oxford, 2015. Sur Internet : cec-care.org/fileadmin/careproject/Publications/reports/CARE_D4_1_review_of_effects_of_ecec.pdf

6 Offord Centre for Child Studies (Université McMaster), *The Nova Scotia Early Development Instrument (EDI) Report 2013-2015*, 2016. Sur Internet : ednet.ns.ca/earlyyears/documents/EDI-report-2013-15.pdf

En offrant aux enfants des programmes et des services de qualité à la petite enfance, on les prépare à connaître la réussite et on leur offre de meilleures perspectives pour ce qui est de finir leurs études secondaires et de se lancer dans les études postsecondaires. Ces programmes et services peuvent aider les parents à dépister les besoins de leur enfant sur le plan de l'apprentissage ou du développement dès les premiers stades et à obtenir, à un stade plus précoce, la prise en charge spécialisée dont il peut avoir besoin. Ceci est susceptible de l'aider à obtenir de meilleurs résultats et à avoir de meilleures occasions de connaître la réussite.

Lorsqu'on offre aux parents et aux personnes qui prennent en charge les enfants des programmes et des services qui sont de qualité et accessibles, on permet aussi à ces personnes de participer plus facilement du monde du travail, ce qui réduit les problèmes de pauvreté et contribue à éliminer les inégalités sur le plan du revenu.

Grâce aux connaissances et au savoir-faire de tous nos partenaires, nous avons la capacité de susciter des changements importants dans le secteur de la petite enfance en Nouvelle-Écosse. Il est vital que nous adoptions une approche réfléchie et cohérente pour l'offre de nos programmes et de nos services. Avec l'engagement et la participation de nos différents partenaires, le cadre stratégique pour la petite enfance servira à guider l'approche collective que nous adopterons pour mettre au point et proposer des programmes et des services intégrés pour la petite enfance qui se concentrent sur l'amélioration des résultats obtenus par nos jeunes enfants et leurs familles.

« Le niveau réel d'un pays se mesure à l'attention qu'il accorde à ses enfants, à leur santé et à leur sécurité, à leur situation matérielle, à leur éducation et à leur socialisation, ainsi qu'à leur sentiment d'être aimés, appréciés et intégrés dans les familles et les sociétés au sein desquelles ils sont nés. » – UNICEF⁷

Le Partenariat provincial pour la petite enfance (PPPE)

Tout le monde en Nouvelle-Écosse a bien conscience de l'importance cruciale pour les enfants de prendre un bon départ dans la vie. Ceci comprend les éducatrices, les conseils scolaires, les enseignants, les prestataires de services de soins de santé, les communautés des Premières Nations, les communautés afro-néoécossaises, les communautés acadiennes et francophones, les spécialistes professionnels du développement de la petite enfance, les responsables des politiques publiques, les partenaires de l'intégration, les défenseurs des enfants ayant des besoins spéciaux et bien d'autres personnes concernées par l'appui à l'éducation et au développement des jeunes enfants.

Le Partenariat provincial pour la petite enfance (PPPE) a été mis en place en réponse aux recommandations de la consultation sur le secteur de la petite enfance qui a eu lieu en 2012. Bon nombre d'organismes, de partenaires et d'individus sont représentés au sein de ce partenariat (voir annexe A). L'un des éléments clés de son travail a été la mise au point de ce cadre stratégique pour la petite enfance.

⁷ UNICEF (2007) *La pauvreté des enfants en perspective : Vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*, Innocenti Report Card 7, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence. Sur Internet : unicef.org/media/files/ChildPovertyReport.pdf

Le Cadre stratégique pour la petite enfance

Nous savons pertinemment que les enfants ne sont pas tous sur un pied d'égalité au début de leur existence. Pour des raisons liées à la santé, à l'économie, à l'environnement et à de nombreux autres facteurs, 25 p. 100 environ des enfants ont besoin, avec leur famille, d'un soutien supplémentaire pour pouvoir avoir des chances d'atteindre leur plein potentiel.

Avec la création d'un cadre stratégique intégré pour la petite enfance, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et ses partenaires font un pas important en vue de garantir à tous les enfants dans la province le meilleur départ possible dans la vie et la possibilité de bien réussir la transition à l'entrée dans le système scolaire public de la Nouvelle-Écosse.

Pour cela, nous allons faire la synthèse des meilleures connaissances, des meilleurs travaux de recherche et des meilleures observations issues de toutes sortes de disciplines pour produire **un système unifié consacré exclusivement à nos enfants les plus jeunes**. Nous présenterons ensuite ce système aux familles dans le cadre d'une approche harmonieuse et ouverte, dans laquelle l'on viendra en aide aux jeunes enfants et à celles et ceux qui s'en occupent, où qu'ils se trouvent dans la province et quelles que soient les difficultés auxquelles ils font face.

Traditionnellement, c'étaient les familles elles-mêmes qui avaient l'entière responsabilité du développement des jeunes enfants et l'accessibilité des services et des programmes était inégale. Autrement dit, nos programmes et nos services étaient conçus, offerts et gérés par toutes sortes de groupes et de ministères différents.

Que les choses soient bien claires. Il y a déjà d'excellentes choses qui se font partout dans la province, sous l'impulsion de défenseurs passionnés des droits des jeunes enfants. Il y a des milliers de personnes travaillant au sein de plus de 200 programmes et services qui se consacrent à l'aide aux enfants, aux familles et aux spécialistes professionnels de la petite enfance.

Il n'en reste pas moins que, si nous n'assurons pas une bonne coordination à tous les niveaux entre les divers ministères du gouvernement, les spécialistes professionnels de la santé et de l'éducation et les prestataires de services qui composent notre système pour la petite enfance, nous risquons d'avoir des enfants, en particulier parmi ceux qui font face aux situations les plus complexes, qui passeront entre les mailles du filet.

Le cadre stratégique pour la petite enfance n'est pas censé être un ensemble de mesures à caractère obligatoire. Il s'agit plutôt d'un document définissant des principes directeurs et des domaines d'intérêt privilégiés, afin de guider dans leurs efforts les nombreux partenaires partout dans la province qui s'occupent de proposer une gamme complète de programmes et de services pour la petite enfance, en commençant avant même la naissance et en allant jusqu'à la transition vers la scolarité obligatoire à l'élémentaire.

Principes directeurs

Ce sont les sept principes directeurs suivants qui guideront le travail des membres du Partenariat provincial pour la petite enfance et les centaines d'organismes et d'individus qui s'efforceront, collectivement, de mettre sur pied un système plus complet et mieux coordonné pour la petite enfance, au cours des mois et des années qui viennent.

Qualité – Il est indispensable que les politiques, les programmes et les services soient conformes aux normes reconnues à l'échelle internationale pour ce qui est de la santé et du développement des enfants. Il faut que les programmes, les services et les ressources soient adaptés à l'âge de l'enfant et à ses compétences sur le plan du développement et aussi qu'ils soient offerts par des personnes qualifiées.

Globalité – Il faut que les programmes et les services soient centrés sur l'enfant et sur la famille et répondent aux besoins de l'enfant en tant que personne dans le contexte de sa famille et de sa communauté. Les programmes bien conçus tiennent compte du fait que tout le monde – l'enfant lui-même, ses parents, les personnes qui prennent soin de lui et la communauté dans son ensemble – apporte sa contribution au développement de l'enfant. Quand on parle d'approche « centrée sur la famille », on veut dire qu'on s'appuie sur la collaboration dans la prestation de services et la prise de décisions de façon à ce que toutes les parties concernées respectent les connaissances, les compétences et l'expérience des autres.

Approche intégrée – Il faut que les programmes et les services soient axés sur la collaboration et offerts dans le cadre d'une approche intégrée, en comblant les lacunes de façon à répondre au mieux possible aux besoins des enfants et des familles et en englobant tous les aspects du système de la petite enfance : santé, éducation et garde d'enfants. Ce n'est pas parce qu'on offre les mêmes services ou des services comparables dans une autre langue ou de façon à prendre en compte certains aspects culturels qu'on peut considérer que ces services font double emploi.

Accessibilité – Il faut, dans la mesure du possible, que les programmes et les services soient accessibles en temps voulu, tout en tenant compte du fait que, dans certains cas, certains programmes peuvent avoir besoin d'un appui pour pouvoir gérer toutes sortes de pressions. Les programmes et les services doivent être inoffensifs sur le plan culturel et dépourvus de tout parti pris. Ils doivent tenir compte de tout un éventail de circonscriptions sociales, culturelles, économiques et géographiques. Il faut aussi que les familles puissent facilement repérer les programmes et les services qui leur sont offerts et y avoir accès, dans l'idéal en pouvant s'adresser à un guichet unique.

Intégration de tous et respect de la diversité – Il faut que tous les enfants aient des occasions de s'épanouir, d'effectuer leur apprentissage et de développer leur sentiment d'appartenance et de sécurité au sein de leur famille, de leur communauté et de la société. Il est indispensable de tenir compte des forces et des besoins des enfants et des familles, quelles que soient leurs valeurs, leurs croyances, leurs aptitudes et leurs pratiques, notamment en adaptant sur mesure la façon dont les programmes et les services sont offerts pour prendre en compte des considérations d'ordre social, culturel ou linguistique ou des considérations relatives aux domaines de compétence.

Communauté – Il faut que les programmes, les services et les politiques se fondent sur les forces et les besoins de la communauté. Pour cela, il faut constamment adapter les choses, proposer des choses qui viennent prolonger et développer ce qui se fait dans la communauté et perfectionner la capacité que nous avons de nouer des liens avec elle. Les programmes, les services et les politiques viennent s’inscrire en prolongement des forces et des partenariats existants, en prenant en compte les responsabilités des uns et des autres et le savoir et le vécu des membres de la communauté.

Transparence – Il est indispensable que les programmes et les services soient liés à la vision, aux politiques et aux priorités de l’organisation. Il faut aussi les évaluer en fonction de normes établies, des résultats obtenus et d’autres indicateurs encore, afin de responsabiliser les gens vis-à-vis des résultats produits.

Domaines d'intérêt

Le cadre stratégique pour la petite enfance se concentre sur cinq domaines clés en vue d'instaurer un système intégré pour la petite enfance qui offre son appui à tous les jeunes enfants et à toutes les familles. Les efforts accomplis devront avant tout englober les aspects suivants :

1. Veiller à produire des résultats positifs sur le plan du développement pour les enfants, en offrant aux familles les connaissances, les compétences et les services dont elles ont besoin, quand et où elles en ont besoin, dès la période avant la naissance.
2. Apporter du soutien aux enfants et aux familles avec une approche unifiée et intégrée, qui répond bien à leurs besoins dans toute leur particularité et toute leur diversité. Il s'agit, entre autres, de collaborer pour réduire les lacunes dans les programmes et les services, tout en éliminant les obstacles afin de rendre le système aussi accessible que possible.
3. Améliorer l'accès à des activités positives et pertinentes dès le plus jeune âge, dans des milieux d'apprentissage de qualité centrés sur l'enfant et la famille. Avec de tels milieux d'apprentissage, on permet aux enfants d'effectuer leur apprentissage et de se développer dans le cadre d'activités ludiques et concrètes, tout en respectant les pratiques exemplaires et en favorisant l'adoption d'un mode de vie sain.
4. Faire preuve de leadership, d'intégration et de transparence en travaillant en collaboration de façon à obtenir les meilleurs résultats possible pour les enfants, les familles et les communautés. Ceci se fera du moment qu'on veillera à être à l'écoute des familles et des communautés, qu'on mettra en commun les ressources et les observations à l'échelle provinciale et qu'on laissera transparaître la force et la sagesse de toutes les cultures au travers de notre système pour la petite enfance.
5. Apporter son appui au travail et au perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, motivée et reconnue à sa juste valeur, afin que l'expérience vécue à la petite enfance soit, autant que possible, bonne pour la santé, sans danger et enrichissante pour les enfants. Si l'on veut construire un système solide, il faut que les personnes qui effectuent ce travail crucial se voient offrir des manières de s'épanouir et de se perfectionner, dans un système juste et équitable, qui célèbre leur engagement et leur dévouement.

Le cadre se fonde sur un ensemble de principes directeurs qui correspondent aux valeurs et aux buts des partenaires dont le travail ou la vie ont un lien direct avec la petite enfance. C'est sous cet angle que nous allons mettre au point une approche intégrée et axée sur la collaboration pour l'offre de programmes et de services à la petite enfance en Nouvelle-Écosse.

Appel à l'action

Nous avons tous un rôle à jouer pour ce qui est d'améliorer la vie des enfants et des familles en Nouvelle-Écosse. Le cadre tient compte du fait que nous faisons tous partie d'un système. Il pourra servir à nous guider dans notre approche collective de l'élaboration et de l'offre de programmes et de services à la petite enfance. Cela étant dit, ce n'est qu'avec l'engagement et la participation de tous nos partenaires que nous arriverons à susciter de vrais changements.

Dorénavant, les membres du Partenariat provincial pour la petite enfance (PPPE) assureront la direction des efforts accomplis partout dans la province pour mettre en application les principes énoncés dans ce cadre stratégique. Chacun des membres du partenariat aura sa propre approche : au sein des professions et des associations, entre collègues et entre membres de la communauté, dans les centres communautaires et en cuisine, dans les centres de la petite enfance et les bureaux, etc. Même si cette approche pourra varier, les efforts accomplis auront collectivement pour point culminant l'instauration d'une culture commune et d'un engagement commun à offrir un système intégré de programmes et de services en Nouvelle-Écosse.

Les ministères du gouvernement provincial ayant des rôles en rapport avec la petite enfance collaboreront en vue de veiller à harmoniser leurs efforts et à se concerter dans leur travail, conjointement avec le PPPE.

Les thèmes récurrents dans tout ce processus seront la discussion, la réflexion et le travail en équipe, avec un accent sur la concordance entre ce qui se fait dans l'organisme, dans le cabinet ou chez l'individu et l'approche coordonnée adoptée pour la petite enfance et sur la mise en évidence des domaines où il faut apporter des changements pour améliorer le système et produire de meilleurs résultats.

Les membres du PPPE collaboreront avec des groupes de plus petite taille dans de nombreuses communautés différentes, en vue de mettre au point un système véritablement intégré à l'échelle de toute la province pour l'apprentissage et la prise en charge des jeunes enfants et pour le soutien apporté aux jeunes enfants. Ce n'est qu'en exploitant l'expérience, le savoir-faire et l'enthousiasme de ceux d'entre vous qui travaillent dans le secteur de la petite enfance que nous parviendrons à connaître la réussite.

Avec ce cadre commun, nous allons mettre au point, tous ensemble, une approche simplifiée, coordonnée et ayant fait ses preuves pour l'apprentissage de la petite enfance, qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants de la Nouvelle-Écosse dans leur développement tout au long de leur vie.

Pleins feux sur les communautés : le comté de Guysborough

Le comité du réseau pour la petite enfance du comté de Guysborough se compose de représentants du secteur des loisirs, de Kids First, des services d'intervention dans le développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse, d'ÉcolesPlus, du ministère des Services communautaires, de la santé publique et de l'association de la formation des adultes de Guysborough, ainsi que d'une infirmière exerçant en cabinet de services à la famille. Au cours des derniers mois, le comité a assisté à une présentation sur les résultats de l'IMDPE pour le comté de Guysborough et a pris conscience des inquiétudes dans plusieurs domaines. Sachant que le degré de préparation des jeunes enfants à la

scolarité a des retombées pour l'ensemble de la communauté, le comité considère qu'il faut que les différents secteurs de la communauté participent aux efforts pour régler les problèmes. Le comité a, par conséquent, mis sur pied un groupe de travail composé de parents, de membres de la communauté, d'un orthophoniste, d'un clinicien spécialisé dans les soins aux enfants, aux jeunes et aux familles et d'autres personnes encore, dont des membres du comité. La tâche de ce groupe de travail est de passer en revue les résultats de l'IMDPE et de définir des mesures stratégiques que le comité pourra utiliser pour aider les familles et les communautés à favoriser le bon développement des jeunes enfants. Plusieurs recommandations ont été mises en avant et vont faire l'objet de mesures concrètes.

**Pour participer à la discussion, veuillez
communiquer avec la Direction du
développement de la petite enfance
à ednet.ns.ca/earlyyears**

Annexes

Annexe A

Membres du Partenariat provincial pour la petite enfance (PPPE)

- centre IWK (département de la santé des femmes et des nouveau-nés, département de la santé mentale et des dépendances, département des soins de santé primaires, programme de soins périnataux, département de la santé infantile)
- Centre provincial de ressources préscolaires
- centres de ressources familiales
- Centres de traitement des troubles de l'audition et du langage de la Nouvelle-Écosse (CTTALNE)
- chefs de programmes du gouvernement provincial
- Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA)
- communauté afro-néoécossaise
- conseils scolaires
- directeurs de la santé des Premières Nations
- Early Childhood Interventionists Association of Nova Scotia (ECIANS)
- Early Intervention Association of Nova Scotia (EINS)
- établissement de formation à l'éducation de la petite enfance
- Family Home Day Care Coalition
- Mi'kmaw Kina'matnewey
- Nova Scotia Child Care Association (NSCCA)
- services de santé publique

Annexe B

Convention relative aux droits de l'enfant ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx
